



ANTENNE
RÉGION VALAIS ROMAND

RAPPORT 2020



INDEX

PREAMBULE	4
PORTRAIT : Critères d'action Bénéficiaires et financement Comité Ressources humaines	5
PROJETS 2020-2021 : Développement territorial et agglomérations	10
Tourisme & Culture	20
Prospective	25
COMPTES 2020	33
REMERCIEMENTS	34

PREAMBULE

Pour l'ARVr, l'année 2020 fut certes compliquée, mais ce fut surtout une année enrichissante et fructueuse. Une année de consolidation. De nos relations, de nos compétences. Bousculés dans nos habitudes par cette crise, nous avons su garder l'équilibre en tant qu'équipe, forte et soudée.

En 2020, nous avons renforcé la confiance avec nos partenaires et débuté des projets d'envergure comme les plans directeurs intercommunaux (Chablais, Coude du Rhône, Valais central, domaine skiable des Portes du Soleil Suisse, Haut-Lac et Entremont). En collaboration avec l'ETHZ, nous avons commencé le travail d'inventaire des zones d'activités économiques auprès des 63 communes du Valais romand. Dans les domaines du tourisme et de la culture, les projets en cours (stratégie Vélo-VTT Valais / Wallis, Skialp@GSB, Energy Bike District, etc.) ont poursuivi leurs développements. De nouveaux projets ont aussi vu le jour: WIWA, Valais Région créative, etc. Tournée vers l'avenir et ses différents enjeux digitaux, l'ARVr s'est aussi investie dans le déploiement

d'une stratégie numérique, en faveur des communes du Valais romand.

Le présent rapport détaille ces différents projets, mais il donne aussi un aperçu global de nos compétences et des services que nous offrons aux collectivités publiques.

2021 s'ouvre avec des perspectives réjouissantes: une nouvelle législature, de nouvelles énergies et, espérons-le, une reprise rapide des rencontres et assemblées citoyennes. Notre objectif est de poursuivre nos collaborations et d'en imaginer de nouvelles, tissant ainsi un réseau unique de compétences et d'expériences, à disposition de nos bénéficiaires.

PORTRAIT

L'Antenne Région Valais romand (ARVr) est un centre de développement régional, au service des communes et des acteurs régionaux du Valais romand. Active dans les domaines du développement territorial, de politique des agglomérations, du tourisme et de la culture (patrimoine), l'ARVr offre des services de gestion et de coordination de projets, d'accompagnement dans les demandes de soutien financier, de mise en réseau et de veille stratégique.

1 Critères d'action

L'ARVr peut entrer en matière lorsque le projet répond aux trois critères suivants:

I Intercommunal;

II D'importance régionale;

III Réplicable.

Ses prestations sont structurées selon quatre objectifs:

I Favoriser un développement territorial cohérent;

II Intensifier les liens entre les projets d'agglomération;

III Renforcer la chaîne de valeur touristique et culturelle du Valais romand;

IV Accroître la capacité des communes à exécuter leurs tâches et à lancer des projets de développement d'intérêt régional.



2 Bénéficiaires et financement

L'ARVr met ses compétences pluridisciplinaires au service des communes du Valais romand, réparties en huit districts. Début 2021, le Valais romand compte 59 communes (63 en 2020), plus de 262 500 habitants, 909 élus membres de conseils communaux ou généraux ainsi que des centaines d'entreprises, représentant plus de 125 000 emplois.

En tant que partenaire de Business Valais, l'ARVr soutient également l'économie régionale par un travail de mise en réseau des différents acteurs. Business Valais regroupe tous les acteurs de la promotion économique cantonale sous une même bannière et met à disposition des entrepreneurs un éventail de prestations professionnelles et personnalisées dans les domaines de l'innovation, de la création d'entreprise, du développement des affaires, de la valorisation de nouvelles technologies, du réseautage ou de l'implantation d'entreprises exogènes en Valais.

Le fonctionnement de l'ARVr est financé solidairement par les communes du Valais romand et par des mandats de prestations pour le service cantonal de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI) et le service cantonal du développement territorial (SDT). Un contrat-cadre est en discussion avec le service cantonal de la mobilité (SDM) afin d'intensifier le soutien aux développements de projets en faveur des communes. Plusieurs mandats de prestations ont été aussi conclus avec, entre autres, l'Agglo Valais central et le District de Martigny.



Situation 2020 : 63 communes du Valais romand réparties en 8 districts

3 Comité

Le comité de l'ARVr se compose de neuf (maximum onze) membres (un représentant du Canton, un représentant pour chacun des huit districts / conférences des présidents auxquels s'ajoutent éventuellement deux représentants de l'économie privée en cas de partenariat).

M. Philippe Varone, président de Sion et président de l'ARVr

M. Joachim Rausis, président d'Orsières et vice-président de l'ARVr

M. Pierre Berthod, président de Sierre

M. Bernard Bruttin, président de Mont-Noble

M. Stéphane Coppey, président de Monthey

Mme Anne-Laure Couchepin Vouilloz, présidente de Martigny

M. Francis Dumas, président de Nendaz

M. Nicolas Mettan, chef du service cantonal du développement territorial

M. Florian Piasenta, président de Salvan

4 Ressources humaines

En avril 2021, l'ARVr compte 12 collaboratrices et collaborateurs soit 11 équivalents plein temps (EPT) dont une stagiaire et un étudiant master en intelligence artificielle.

Durant l'année 2020, l'équipe a pu aussi compter sur la collaboration de deux stagiaires en développement territorial qui se sont succédés et une stagiaire en veille stratégique :

Jeanne Fournier, d'octobre 2019 à juillet 2020, avec une pause COVID en avril et mai 2020 ;

Corentin Gigandet, d'août 2020 à décembre 2020 ;

Jérôme Gay, de juin 2020 à août 2020.

Formation continue

L'ARVr favorise la formation continue et le perfectionnement professionnel de ses collaboratrices et collaborateurs. Ainsi, M. Arnaud Buchard a suivi et réussi un CAS en transports publics et M. Léonard Evéquoaz a démarré un CAS en comptabilité et finances. D'autres ont suivi des formations continues de plus courte durée. Le comité et la direction de l'ARVr les félicitent et se réjouissent des efforts de perfectionnement des membres de son équipe.



Grégory Carron (100%)
Directeur

- Direction et stratégie générale
- Finances/RH
- NPR
- Stratégies des communes dites «PSMR»
- Stratégies touristiques
- Conférences des Présidents
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques
- Soutien aux communes



Christophe Albasini (100%)
Assistant de direction

- Secrétariat général
- Veille des sessions parlementaires
- Secrétariat/finances Conférence des Présidents du district de St-Maurice
- Secrétariat/finances Conférence des Présidents du district de Martigny
- Secrétariat du Groupe de travail Portes du Soleil
- Secrétariat de la commission régionale des soins longue durée de Sion
- Secrétariat/finances des associations forestières
- Déchets urbains et spéciaux
- Soutien aux communes



Arnaud Buchard (100%)
Coordinateur Agglo Valais central

- Gestion globale de l'Association
- Stratégie Agglo Valais central
- Stratégie PDi Valais central
- Suivi des mesures
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques
- Soutien aux communes



Léonard Evéquo (100%)
Directeur adjoint

- Stratégie générale
- Supervision des projets d'agglomérations et PDi
- Chablais Agglo (0.1 EPT)
- Interface SMARTER
- Intelligence décisionnelle
- Cyberadministration
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques
- Soutien aux communes



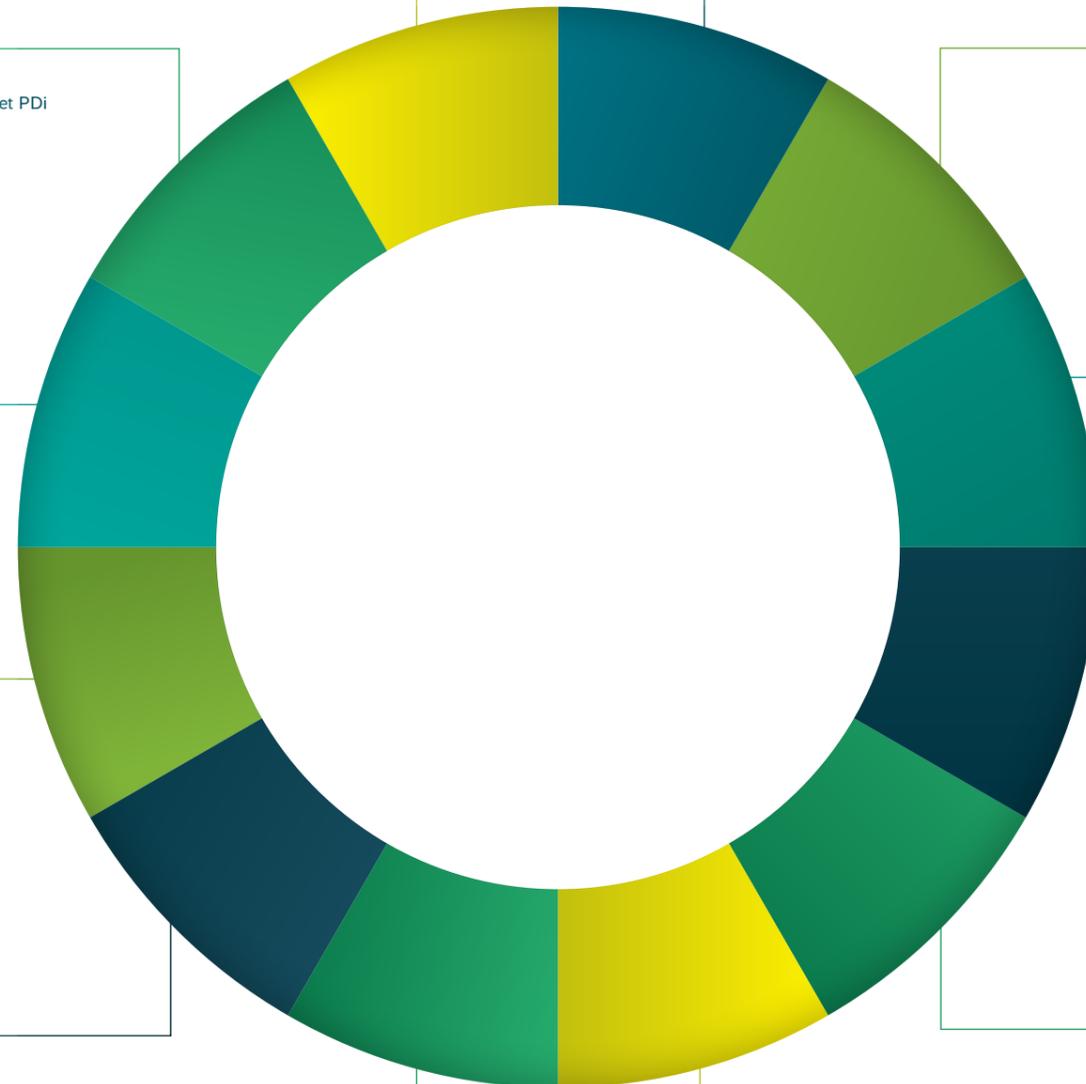
Cécile Thétaz (50%)
Assistante administrative

- Saisie comptable
- Soutien administratif
- Appels téléphoniques
- Correspondance
- Prise de procès-verbaux
- Classement
- Archivage



Stagiaire 6 mois (80-100%)
Développement territorial et mobilité

- Période de formation
- Acquisition d'expérience
- Soutien aux projets



Romain Fournier (90%)
Spécialiste mobilité

- Chablais Agglo (0.2 EPT)
- PDi Coude du Rhône
- PA4 Coude du Rhône
- Zones d'activités
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques
- Soutien aux communes



Tristan Larpin (100%)
Spécialiste développement territorial

- Chablais Agglo (0.2 EPT)
- PDi Entremont
- PDi Domaine skiable Portes du Soleil Suisse
- PDi Haut-Lac
- Zones d'activités
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques
- Soutien aux communes



Yan Michellod (100%)
Etudiant Master IA

- Etudiant Master en intelligence artificielle
- Intelligence décisionnelle



Martine Plomb Gillioz (80%)
Chef de projets

- Interreg: Via Francigena
- MYénergie (0.2 EPT District My)
- Projet WIWA – Vivre et travailler en Valais (Communes)
- Valais. Région créative.
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques
- Soutien aux communes



Florence Gessler (100%)
Chef de projets

- NPR
- Interreg: Skialp@GSB
- Vélo-VTT Valais/Wallis
- Secrétariat du projet de Parc naturel régional autour de la Vallée du Trient
- Projet WIWA – Vivre et travailler en Valais (Entreprises)
- Activités de communication et marketing
- Guichet entreprises
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques
- Soutien aux communes

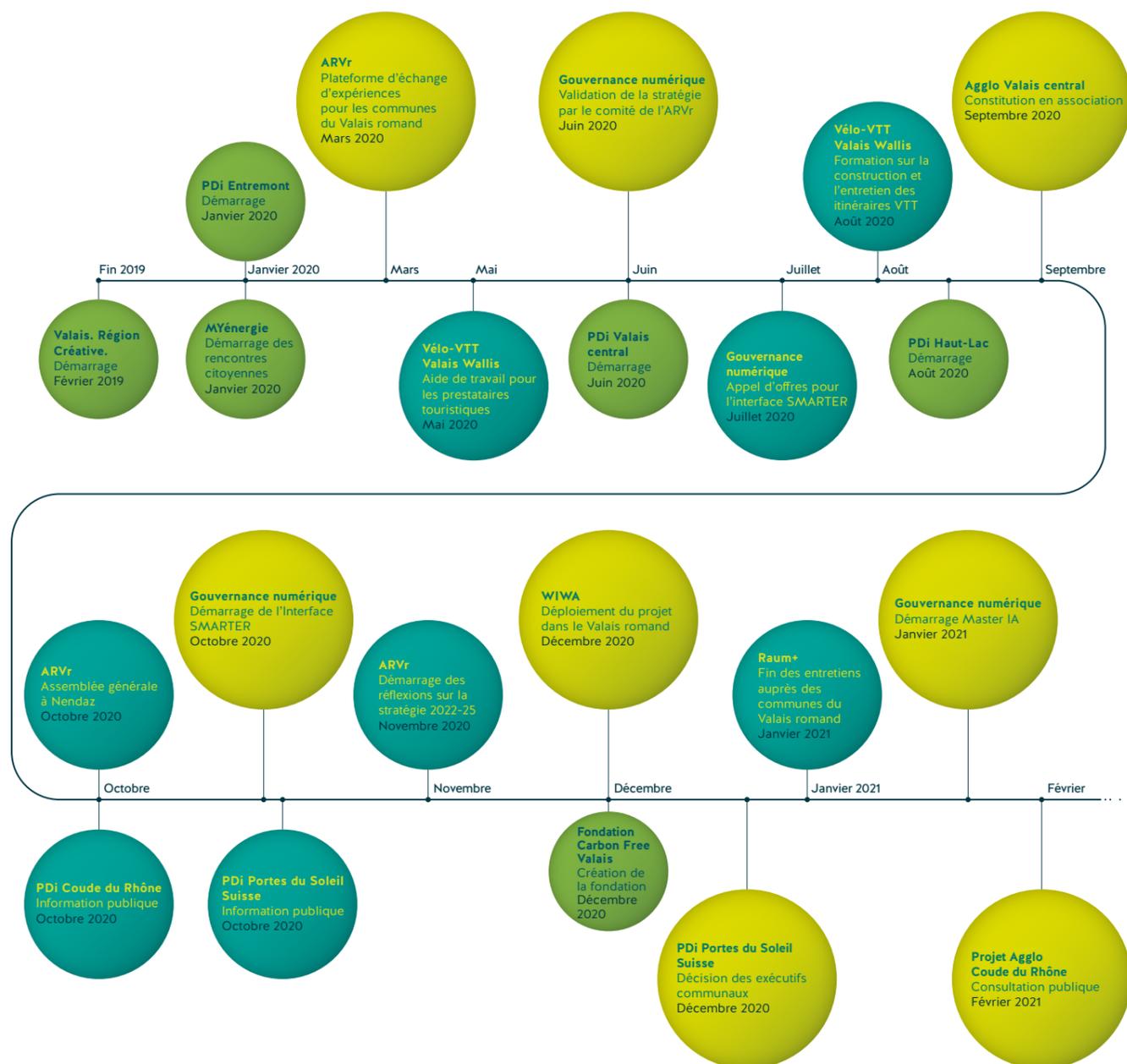


Corentin Gigandet (100%)
Chef projets junior

- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques
- Soutien aux communes

PROJETS 2020-2021

Dans le cadre de ses missions et contrats de prestations, l'ARVr est intervenue sur plus de 40 dossiers. En voici quelques-uns mis en évidence selon les axes d'action auxquels ils se rattachent. Des indications concernant l'année 2021 complètent ces présentations.



5 Développement territorial et agglomérations

Développement territorial et agglomérations

Dans les domaines du développement territorial et des agglomérations, l'ARVr assure en général le rôle de chef de projet – en étroite collaboration avec les communes – jusqu'à la décision d'approbation, d'homologation ou de tout autre indicateur de fin de projet. Elle pilote l'élaboration de différents Plans Directeurs intercommunaux (PDi) avec les communes (ou associations) concernées et met à leur disposition des personnes expérimentées en gestion de projet ainsi que des spécialistes spécifiques au développement territorial.

Les PDi permettent l'analyse des besoins régionaux des communes et peuvent déboucher sur des études et mandats spécifiques, telle la densification des zones villas. L'une des difficultés des planifications régionales comme les PDi est de valoriser sur le long terme les stratégies étudiées, en favorisant par exemple leur reproductibilité à l'échelle du Valais romand. Pour pallier cette faiblesse, l'ARVr développe une application web appelée «Smarter». Cette application permet de garder une vue d'ensemble sur les mesures planifiées et à venir. À terme, elle offrira la possibilité aux citoyens de visualiser les mesures concrètes prévues dans leur voisinage.

Financièrement, les prestations liées au développement territorial sont comprises dans la contribution ordinaire des communes. Ces dernières assument toutefois les coûts de fonctionnement, ainsi que les factures des mandats attribués à des tiers.

En 2020, l'ARVr a poursuivi sa collaboration avec l'ETHZ (Eidgenössische Technische Hochschule Zürich) dans le cadre du programme Raum+ qui vise à inventorier les réserves de zones à bâtir. L'une des plus-values de ce programme – qui pourra être valorisée par l'ARVr – est la gestion des zones d'activités.

Politique des agglomérations

De manière générale, la coordination des projets d'agglomérations (PA) est du ressort des dites agglomérations. L'ARVr leur apporte un soutien logistique et administratif. En ce qui concerne le Chablais, une période transitoire prend en compte ses besoins spécifiques, de par son intercantonalité et les engagements actuels du canton du Valais. Ce dernier ne disposant pas d'une loi sur les agglomérations, une solution sera recherchée durant l'année 2021 pour un juste équilibre entre toutes les agglomérations. À terme, les agglomérations devraient pouvoir financer leurs propres ressources de coordination, l'ARVr pouvant toutefois officier comme employeur et plateforme d'échange d'expériences.

PDi / PA4 Chablais Agglo

Ce projet d'agglomération se dessine dans le périmètre de six communes (Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Massongex, Monthey et Ollon) et de deux cantons (Vaud et Valais).

Afin de consolider les objectifs de ce projet d'agglomération (PA) de troisième génération, il a été décidé, en septembre 2019, d'élaborer un plan directeur intercommunal ainsi qu'un PA de quatrième génération (PA4) dans le but d'établir une vision territoriale commune. Un mandat a été attribué à un

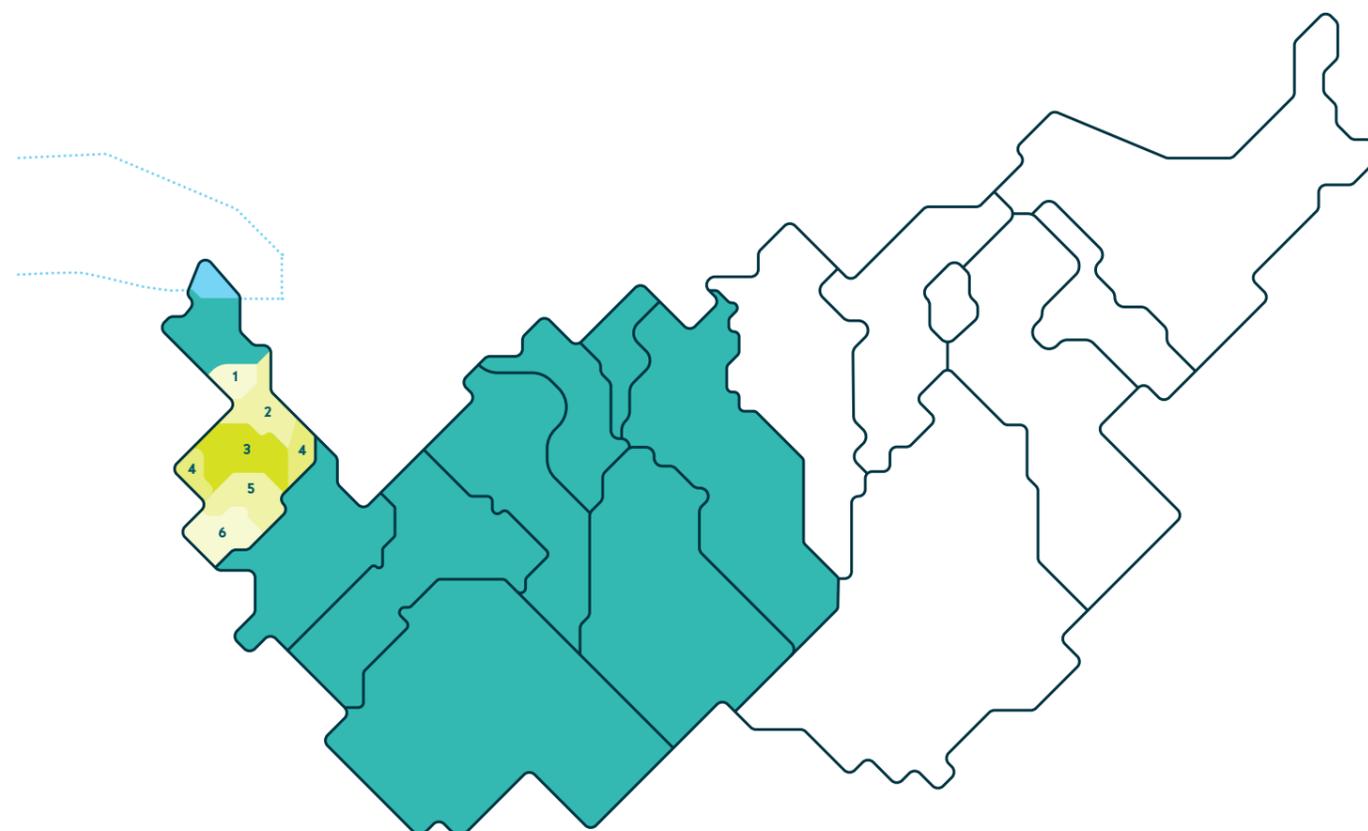
mandataire par Chablais Agglo pour la réalisation du PDi et du PA4 sur le même territoire. Pour rappel, le PA4 devra être déposé auprès de la Confédération en septembre 2021. L'ARVr met à disposition des ressources de spécialistes (0,5 EPT) pour le compte du canton du Valais.



Situation 2020 : 1. Collombey-Muraz | 2. Monthey | 3. Massongex | 4. Aigle | 5. Ollon | 6. Bex

PDi du domaine skiable des Portes du Soleil Suisse

Durant l'année 2020, les six communes concernées par le domaine skiable des Portes du Soleil Suisse (Champéry, Collombey-Muraz, Monthey, Troistorrens, Val-d'Illiez et Vionnaz) ont élaboré un PDi centré sur leur domaine skiable. Ce PDi, décidé par les exécutifs communaux en décembre 2020, est en cours d'approbation auprès du Conseil d'Etat. Il traite des aspects du domaine skiable dans les thématiques suivantes: urbanisation, mobilité, environnement, tourisme et agriculture. L'ARVr intervient comme chef de projet, en charge de la coordination des différents acteurs.



Situation 2020 : 1. Vionnaz | 2. Collombey-Muraz | 3. Troistorrens | 4. Monthey | 5. Val-d'Illiez | 6. Champéry

PDi Coude du Rhône / PA4 Coude du Rhône

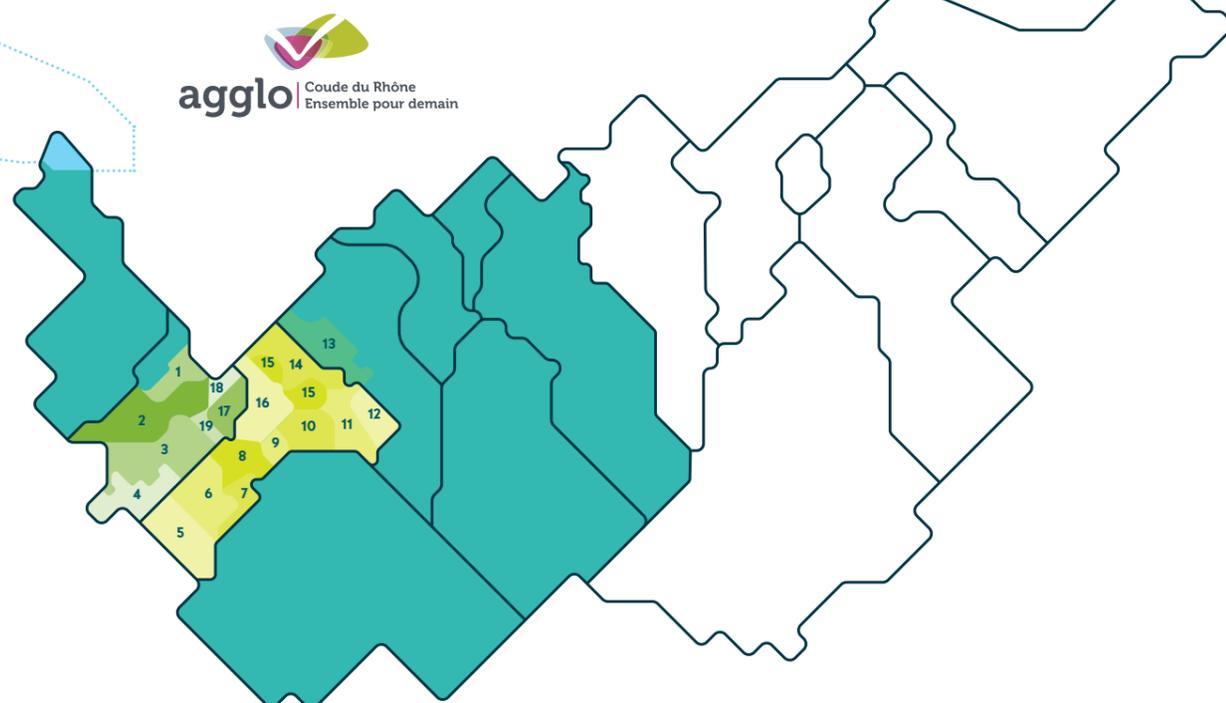
Le PDi Coude du Rhône s'est développé en 2020 dans un périmètre élargi de dix-neuf communes (Bovernier, Charrat, Chamoson, Collonges, Dorénav, Évionnaz, Finhaut, Fully, Isérables, Leytron, Martigny, Martigny-Combe, Riddes, Salvan, Saillon, Saxon, Saint-Maurice, Trient et Vernayaz). En tant que chef de projet, l'ARVr assure la coordination des groupes de travail et des mandataires (Citec Ingénieurs-conseils et nomad architectes Valais Sàrl). Elle informe régulièrement le comité technique (COTECH) et le comité de pilotage (Copil) du PDi de l'avancement du projet.

Après la réalisation des parties diagnostic et stratégie en 2019, l'année 2020 a été consacrée à la définition des mesures. En automne, la population a été informée de l'avancement du projet. Ce dernier a été mis en consultation auprès des communes et du canton. En retour, un avis de principe a été émis par le canton fin 2020. Une mise à jour du PDi ainsi qu'un certain nombre de compléments seront apportés au premier semestre 2021 avec un objectif de validation par les exécutifs communaux en automne.

Par ailleurs, le Copil du 26 septembre 2019 a décidé de déposer un PA4 en septembre 2021. Il est à relever que toutes les communes seront solidaires au financement

de l'étude du PA4 bien que le périmètre des villes et agglomérations ayant droit aux contributions (périmètre VACo, déterminé par l'Office fédéral de la statistique) soit limité aux communes de Martigny et Martigny-Combe. Un mandat a été attribué en janvier 2020 au groupement de mandataires Citec Ingénieurs-conseils et nomad architectes Valais Sàrl. En 2020, les volets explicatifs et stratégiques ont été réalisés. En 2021, le volet opérationnel sera rédigé puis une phase d'information à la population débutera en mars, suivie d'une phase de validation politique en mai et juin.

La finalisation du rapport sera ensuite effectuée en vue d'un dépôt auprès de la Confédération en septembre 2021.



Situation 2020: 1. Saint-Maurice | 2. Évionnaz | 3. Salvan | 4. Finhaut | 5. Trient | 6. Martigny-Combe | 7. Bovernier | 8. Martigny | 9. Charrat | 10. Saxon | 11. Riddes | 12. Isérables | 13. Chamoson | 14. Leytron | 15. Saillon | 16. Fully | 17. Dorénav | 18. Collonges | 19. Vernayaz

PDi Entremont

À la suite des discussions entamées en 2019, la conférence des présidents du district de l'Entremont a décidé le 20 janvier 2020 de réaliser un PDi sur l'ensemble de son territoire (Bagnes, Bourg-St-Pierre, Liddes, Orsières, Sembrancher et Vollèges). Sur la base d'un cahier des charges, un mandat a été attribué à des bureaux spécialisés et l'étude a débuté. Ce PDi traite principalement des thématiques suivantes: urbanisation, mobilité, environnement et tourisme. L'ARVr intervient comme chef de projet, en charge de la coordination des différents acteurs.



Situation 2020: 1. Vollèges | 2. Sembrancher | 3. Orsières | 4. Bourg-Saint-Pierre | 5. Bagnes | 6. Liddes

PDi Valais central / PA2 – PA3 Agglo Valais central

A l'initiative de l'Association Régionale de Sion (ARS), les premières réflexions sur le dépôt d'un projet d'agglomération débutent en 2007. Douze communes s'associent alors pour former AggloSion. Le projet est un succès et la Confédération accepte, en 2013, de cofinancer à hauteur de 40% les mesures infrastructurelles proposées.

Suite à cette belle réussite, le périmètre d'AggloSion s'est étendu à huit communes de la région sierroise, créant l'Agglo Valais central. Un projet est déposé auprès de la Confédération en 2016 et obtient un cofinancement de 35% pour les mesures proposées.

Ces deux projets ont permis d'obtenir plus de 60 millions de francs de cofinancement de la Confédération. La mise en œuvre des mesures ainsi soutenues a débuté en 2017, notamment à travers les requalifications des centres de villages (le long de la route cantonale T9), le développement des interfaces de transport (Gare de Châteauneuf-Conthey) et des pistes et passerelles de mobilité douce (Uvrier – Saint-Léonard).

En parallèle à la réalisation des mesures retenues dans les projets d'agglomération de deuxième et troisième génération, plusieurs actions majeures ont été entreprises à l'échelle des dix-neuf communes de l'Agglo Valais central en 2020 :

- Reconnaissance de l'Agglo Valais central en tant qu'association de communes au sens des articles 116ss de la loi sur les communes (LCo);
- Lancement du Plan Directeur intercommunal (PDi) qui traite de manière transversale d'une quinzaine de thématiques liées notamment à l'urbanisation, à la mobilité et à l'environnement;
- Mise en place progressive du réseau de transports publics d'agglomération au sein des villes de Sion et de Sierre;
- Participation active à la création d'une interface numérique comme support d'information et de décision pour la planification territoriale et le suivi de mise en œuvre des mesures des différentes générations de projets d'agglomération;
- Coordination de nombreux projets intercommunaux en lien avec les transports publics et la mobilité douce.

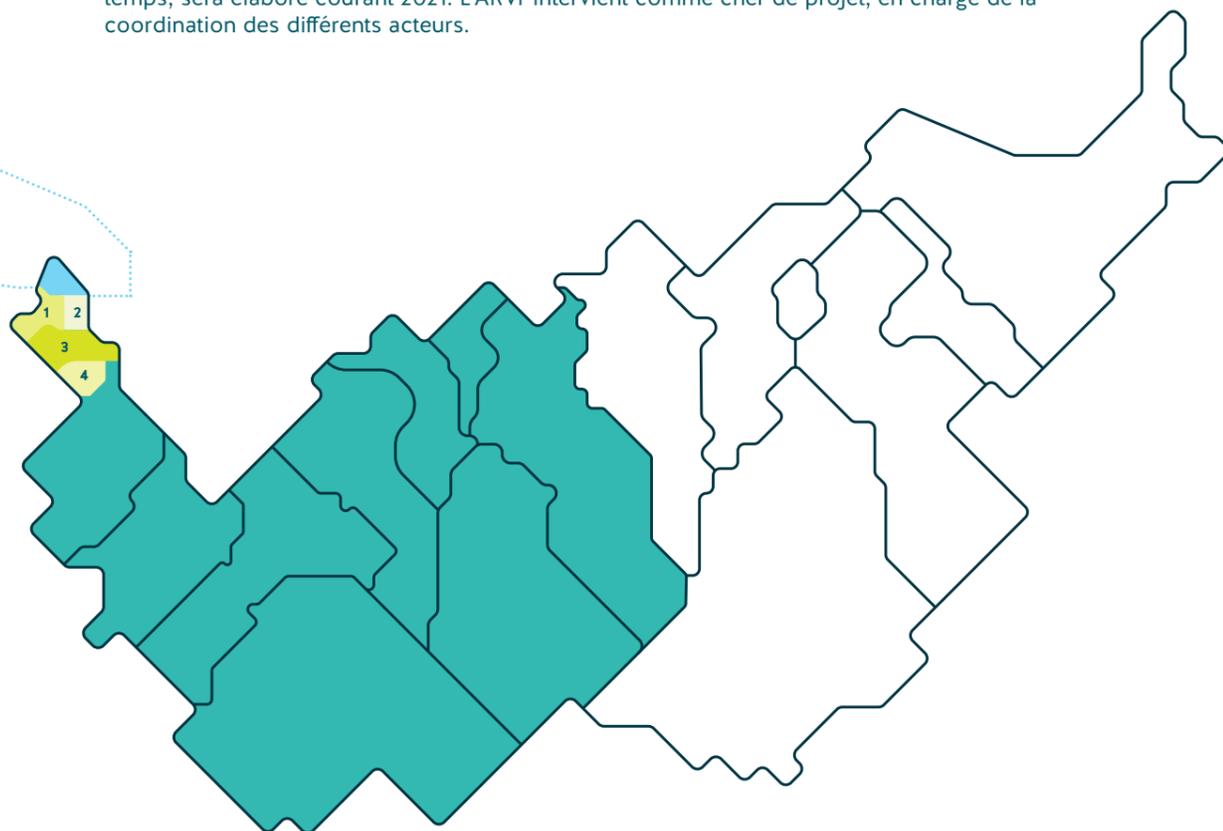
L'Agglo Valais central dispose de sa propre plateforme internet et peut compter sur un coordinateur qui lui est dédié à 100%. Afin de renforcer le rôle de passeur d'expériences entre les collectivités publiques sur les questions de méthodologie et d'organisation, l'Agglo Valais central et l'ARVr ont regroupé leurs forces de travail au 1^{er} novembre 2019.

Concrètement, le coordinateur de l'Agglo Valais central dispose de son propre bureau au sein de l'ARVr et bénéficie ainsi d'une plateforme privilégiée d'échange avec les spécialistes de l'ARVr. De plus, une partie des tâches dédiées aux agglomérations (administration générale, communication, comptabilité ou encore gestion de données et des aspects liés à la modélisation territoriale) peut être centralisée et effectuée par des collaborateurs de l'ARVr.



PDi Haut-Lac

Les quatre communes du Haut-Lac (Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et Saint-Gingolph) ont exprimé la volonté de réaliser un PDi pour coordonner les activités en lien avec leur territoire. Parmi les thématiques importantes définies par les communes et traitées dans ce PDi figure l'organisation des zones d'activités économiques. Un diagnostic, dans un premier temps, sera élaboré courant 2021. L'ARVr intervient comme chef de projet, en charge de la coordination des différents acteurs.



Situation 2020 : 1. Saint-Gingolph | 2. Port-Valais | 3. Vouvry | 4. Vionnaz

PDi - à venir

Depuis l'entrée en vigueur de la loi cantonale d'application et de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LcAT) le 15 avril 2019, le travail de sensibilisation de l'ARVr auprès des communes a un impact positif. De fait, d'autres projets de PDi sont en discussion dans le Valais romand. L'ARVr, qui coordonne étroitement ses actions avec le service du développement territorial (SDT), reste à disposition des communes pour les accompagner dans leurs démarches.

Raum+

Le but de ce projet est d'obtenir une vue d'ensemble spatialisée, quantitative et qualitative des réserves de terrains à bâtir dans les communes valaisannes, en application des articles 31 et 47 OAT. Cet inventaire constitue une base objective pour la gestion des surfaces à bâtir ainsi que pour la délimitation et la concentration de la croissance urbaine. Elle sert aussi de base aux programmes d'agglomération et au système de gestion des zones d'activités. Sur la base de Raum+, il est ainsi possible de mettre au point des stratégies de développement et des mesures ciblées pour mobiliser les réserves. L'une des plus-values de ce programme - qui pourra être valorisée par l'ARVr - est la gestion des zones d'activités.

L'ARVr a accompagné l'ETHZ et le SDT lors de discussions et visites de communes concernant ce projet ont eu lieu en octobre 2019 et se sont finalisées en janvier 2021.



6 Tourisme & Culture

L'ARVr s'affirme en tant qu'actrice déterminante dans les réflexions et les projets modèles visant le développement du tourisme valaisan quatre saisons. Avec les différents partenaires touristiques, elle pilote des projets inter-destinations contribuant au renforcement de la chaîne de valeur touristique et culturelle du Valais romand.

Dans le cadre de la politique régionale cantonale, le canton du Valais et la Confédération peuvent octroyer des prêts sans intérêt et des aides à fonds perdu (sous certaines conditions et dans des thématiques et axes précis). L'ARVr soutient les porteurs de projet dans l'élaboration de leur demande et coordonne les démarches entre les financeurs publics. Dans le cadre

spécifique des prêts de Nouvelle Politique Régionale (NPR), l'ARVr regroupe les éléments permettant à son comité de préavisier le dossier à l'intention du canton. Dans son action de soutien aux collectivités publiques, l'ARVr analyse et coordonne les aspects liés au positionnement stratégique des projets d'infrastructures d'intérêt régional et suprarégional.



Nouvelle Politique Régionale (NPR)

L'ARVr traite annuellement plusieurs dossiers relatifs aux soutiens financiers liés à la nouvelle politique régionale. Les acteurs touristiques accompagnés dans ce cadre sont très divers : hôtels, cabanes d'altitude mais aussi remontées mécaniques, industries, maisons d'hôtes, etc.

Selon son mandat de prestations avec le service cantonal de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI), les responsabilités de l'ARVr sont :

- I. D'examiner et de traiter les dossiers susceptibles d'être soutenus par la NPR ou d'autres sources de financement;
- II. D'examiner les projets NPR selon les directives du programme cantonal de mise en œuvre 2020-23;
- III. D'accompagner les communes présentant des Problèmes Spécifiques aux Régions de Montagne (PSRM) pour l'élaboration de stratégies de développement, en collaboration avec le SETI.

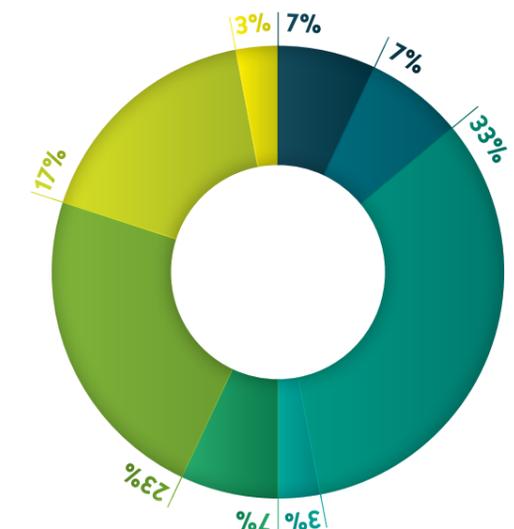
En 2020, l'ARVr a traité 40 demandes financières NPR/PSRM. 30 projets ont été examinés en vue de l'obtention d'un prêt sans intérêt et 10 pour une aide à fonds perdus.

Sur les 30 demandes de prêt NPR, 10 dossiers ont reçu une première information quant aux aides financières étatiques, 8 dossiers étaient encore en cours d'analyse et/ou de montage au 31.12.2020, 4 ont été abandonnés par le porteur de projet et 4 ne correspondaient pas aux critères. Les 4 dossiers restants ont été préavisés favorablement par le comité de l'ARVr. Par rapport aux 10 demandes d'aide à fonds perdus, 4 ont reçu une décision cantonale positive et 6 ont été informées sur les conditions d'octroi.

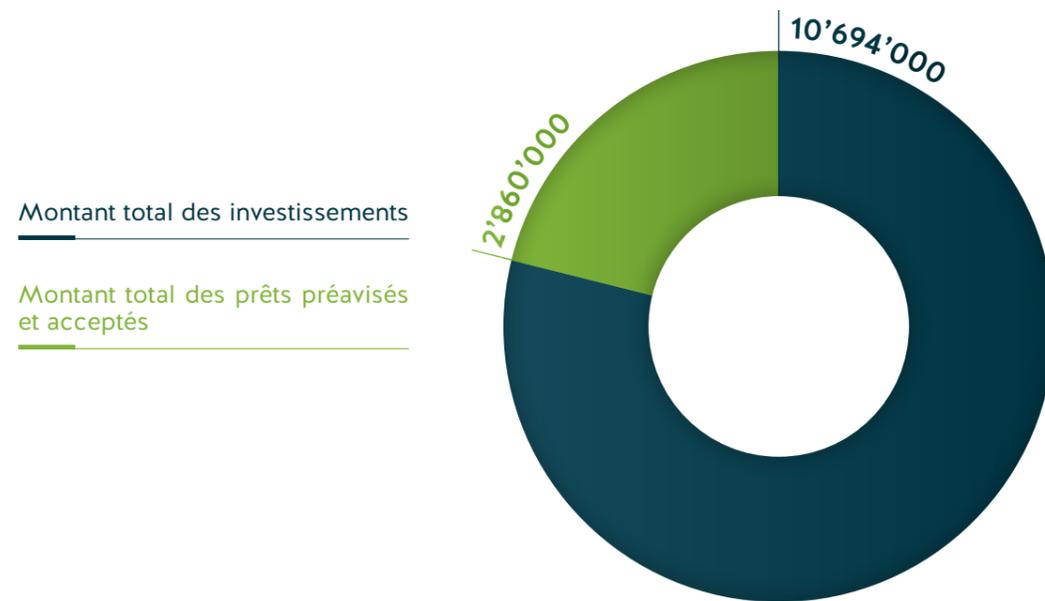
Dans le cadre du nouveau Programme de mise en œuvre 2020-2024, les aides à fonds perdus intègrent désormais des mesures pilotes spécifiques aux Régions de montagne. En 2020, 2 projets ont bénéficié de ce soutien : la Fondation Marie Métrailler à Evolène pour l'achat, la rénovation et la remise en activité d'un atelier de tissage et les offices de tourisme de Sierre/Anniviers pour le développement de leur nouvelle offre touristique « Sur les routes du remuage ».

Les trente demandes de prêt NPR sont réparties selon les districts suivants :

Sierre
Sion
Hérens
Conthey
Martigny
Entremont
Saint-Maurice
Monthey



L'impact financier de ces quatre demandes de prêt NPR favorablement préavisées se traduit par un total d'investissements d'un peu plus de 10.5 millions de francs et représente près de 3 millions de francs de prêts préavisés.



Signalisation touristique

Afin de renouveler les panneaux touristiques autoroutiers entre Martigny et Sierre, le Conseil d'Etat a constitué en 2018 un groupe de travail nommé «GT Valais romand». Celui-ci réunit des représentants du canton du Valais, un représentant de l'ARVr, deux représentants de l'Association des Directeurs d'Offices de Tourisme (ADOT Valais Wallis), un invité de Valais Wallis Promotion et un consultant (Signaxis Sàrl). Les directeurs d'office du tourisme concernés par les sorties d'autoroute ont été consultés directement par l'ADOT. L'ARVr a assumé un rôle de veille du dossier et a fait remonter plusieurs remarques et demandes de la part des communes.

Le développement graphique des seize panneaux (cinq panneaux d'accueil et onze panneaux d'annonce) entre Martigny et Sierre a pu être finalisé en avril 2020 et le projet a été transmis à l'Office fédéral des routes (OFROU) pour validation. La mise en place des panneaux interviendra dans le courant de l'année 2021.

Skialp@GSB

Le projet INTERREG V-A Italie-Suisse 2014-2020 Skialp@GSB a pour vocation de diversifier les activités hivernales et de développer des offres de ski-alpinisme dans les vallées du Grand-St-Bernard (Val d'Aoste et Valais).

Sur demande de la conférence des présidents du district d'Entremont, l'ARVr gère le projet avec la collaboration des partenaires suivants :

- I La commune de Saint-Rhémy-En-Bosses, Chef de file du projet (IT)
- II Le district de l'Entremont, Chef de file du projet (CH)
- III La société de développement de Verbier / Val de Bagnes
- IV L'association Au Pays du St-Bernard
- V La coopérative Les Guides de Verbier
- VI La fondation Montagna Sicura
- VII L'office du tourisme de la Vallée d'Aoste

En 2020, la typologie des clients ainsi que les axes de développement de la promotion et de la commercialisation de cette nouvelle offre touristique ont été définis. Une plateforme internet commune aux deux territoires est en cours de développement. L'objectif est d'y recenser les différents acteurs touristiques (hébergements, restaurants, guides, magasins de sport, etc.) afin de faciliter les recherches du client et de lui proposer les meilleurs parcours offrant une expérience «ski de randonnée» ciblée.

Vélo-VTT Valais/Wallis

Le Valais possède des qualités certaines pour devenir une destination vélo de route et VTT reconnue. Pour développer de nouvelles offres, une stratégie cantonale (stratégie Vélo-VTT Valais/Wallis) a été mise en place afin de servir de ligne d'action et de référentiel pour les acteurs touristiques concernés.

L'ARVr suit la réalisation du projet Vélo-VTT Valais/Wallis et assure la coordination avec les communes du Valais romand et les destinations. Elle sensibilise les collectivités aux opportunités de ce produit, organise des formations (sur le mode de financement ou le travail du terrain par exemple) et aide à la recherche de financement, notamment pour les demandes de crédit NPR.

Participations au comité de pilotage

- Depuis 2019, l'ARVr, la Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis AG (RWO) et Valais Wallis Promotion (VWP) sont invités au groupe de travail technique LIML (Loi sur les itinéraires de mobilité de loisirs).
- En collaboration avec BikePlan AG, VWP et les antennes régionales ont finalisé en 2020 un deuxième manuel intitulé «Aide de travail et exemples de bonnes pratiques pour les prestataires du secteur vélo-VTT en Valais». Ce manuel a été ensuite distribué aux communes et aux destinations touristiques.
- En collaboration avec VWP, une campagne de sensibilisation a été réalisée au printemps auprès des communes et destinations touristiques concernant la thématique de la cohabitation vététistes-randonneurs.
- En juin 2020, l'ARVr a remis au comité de pilotage un rapport sur les problématiques récurrentes rencontrées par les communes du Valais romand lors de la procédure d'homologation.
- Une formation intitulée «Construction et entretien des itinéraires VTT» a été dispensée en août 2020 à Anzère, avec la participation de BikePlan AG.

Accompagnement des communes

- District Entremont: le projet de réseau VTT a été finalisé en 2020 en vue de sa préconsultation auprès des services cantonaux concernés.
- District Hérens: le projet de réseau VTT a été traité en préconsultation par les services cantonaux et sera bientôt mis à l'enquête publique. En parallèle, un projet cycloportif de Tour du Val d'Hérens a été déposé en préconsultation en novembre 2020. La stratégie de promotion de cette nouvelle destination vélo-VTT est en cours d'élaboration.

Via Francigena

La Via Francigena est un itinéraire de pèlerinage chrétien décrit pour la première fois en 990 par Sigéric, archevêque de Canterbury. Depuis 1994, il est reconnu comme «itinéraire culturel européen» par le Conseil de l'Europe. De Canterbury à Rome, ce chemin ancestral met à l'honneur un patrimoine culturel européen à la fois commun et témoin de la diversité et de l'identité culturelle.

L'Association GSB360°, créée pour concrétiser et pérenniser le projet Interreg GSB360, travaille en collaboration avec l'ARVr et divers partenaires touristiques (l'Abbaye de Saint-Maurice, l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, TMR, RegionAlps et l'office du tourisme du Pays du St-Bernard) à la valorisation de la Via Francigena, véritable atout culturel et touristique durable,

par son importance et son rôle potentiel de catalyseur du développement local. L'ARVr est sollicitée pour coordonner et mettre en place les souhaits définis par l'Association GSB360° pour accompagner les marcheurs le long de la Via Francigena (signalétique, valorisation des territoires traversés et des acteurs économiques locaux, etc.), de Massongex au Col du Grand-Saint-Bernard.

8 Prospective

La prospective est une démarche qui explore les tendances ainsi que les enjeux présents et élabore des options stratégiques. L'ARVr assure le rôle de sentinelle stratégique proactive en matière de prospective à l'intention des communes et des districts. Dans la pratique, les tâches de l'ARVr consistent à :

- I Informer les communes sur les tendances et les enjeux du moment ;
- II Proposer des rencontres thématiques sur la compréhension de certains phénomènes ;
- III Mettre sur pied des ateliers de travail relatifs à la réalisation de mesures pratiques ;
- IV Mener des projets pilotes visant à tester sur le terrain les solutions pratiques définies dans les ateliers de travail.



Rétrocession de la taxe sur les déchets urbains

Le principe du pollueur-payeur, inscrit dans la loi fédérale, impose une taxe sur les déchets, calculée en fonction de leur quantité et payée par celui qui les jette. Afin de se conformer à la législation fédérale en matière de gestion de déchets, le Valais romand a introduit la taxe au sac le 1er janvier 2018. Depuis, le sac taxé officiel est le seul autorisé pour les ordures ménagères dans l'ensemble des communes du Valais romand, à l'exception de Vétroz qui a opté pour une taxe au poids.

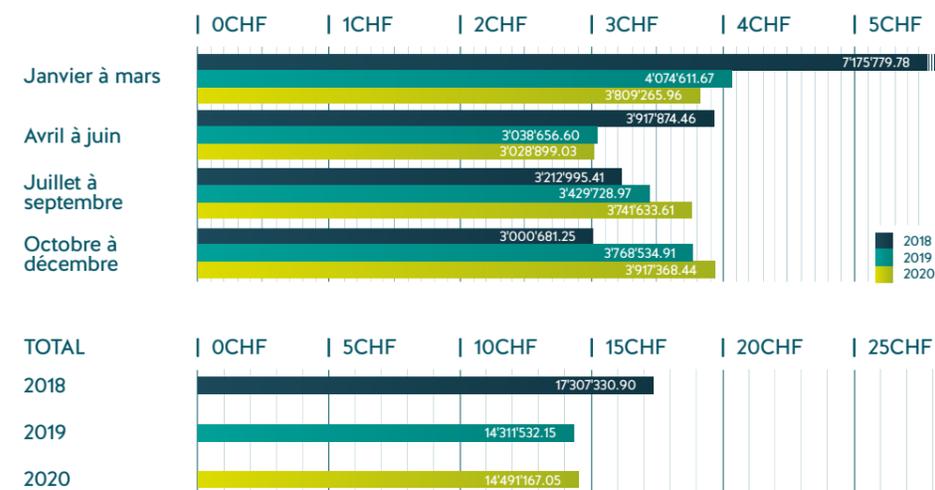
Depuis l'entrée en vigueur du système de taxe au sac, l'ARVr a les missions suivantes :

- Fixer le prix de vente des sacs après décision de son assemblée générale ;
- Déterminer la méthodologie de rétrocession de la taxe sur décision de son assemblée générale ;
- Encaisser et rétrocéder intégralement la taxe au sac en faveur des communes ;
- Mettre en place des mesures adéquates de contrôle et en répondre vis-à-vis des communes ;
- Communiquer les exemples de bonnes pratiques ;
- Assurer une veille des autres pratiques dans le canton et au niveau suisse et les communiquer ;
- Mettre à jour le site web taxe-au-sac-valais.ch ;
- Gérer le secrétariat du groupe de travail.

A | Chiffres 2020

En 2020, 8 137 200 sacs ont été commercialisés sur les soixante-deux communes ayant adopté la taxe au sac. À relever que 70,77% des sacs vendus sont des sacs 35 litres, 18,46% des sacs 17 litres, 7,06% des sacs 60 litres, et 3,71% des sacs 110 litres.

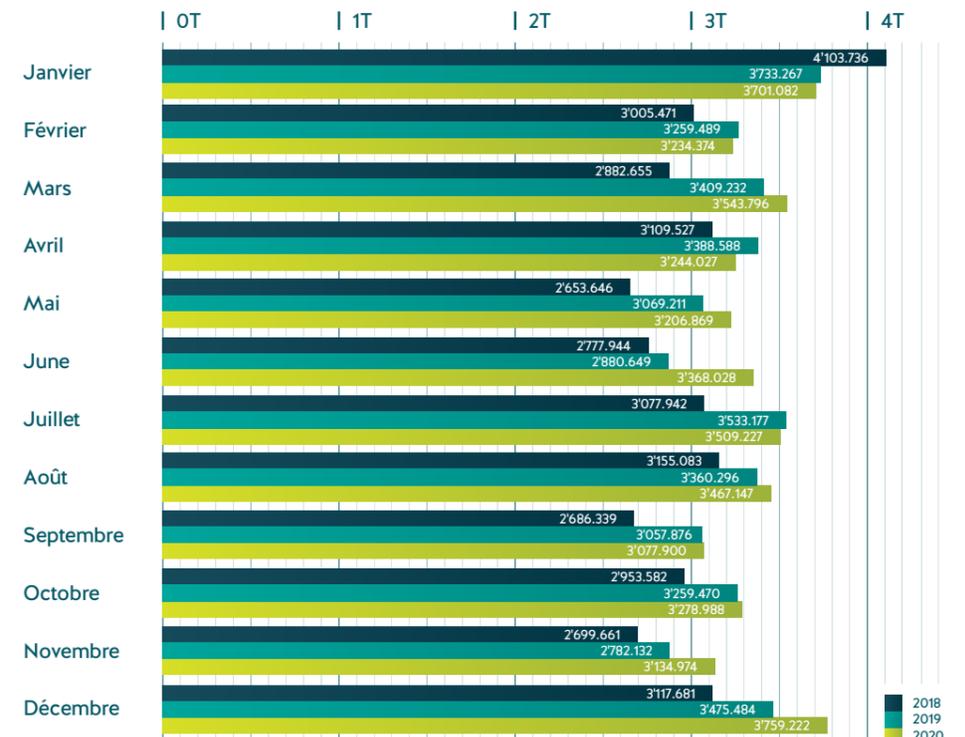
Depuis l'introduction de la taxe au sac en 2018, plus de 46 millions de francs ont déjà été rétrocédés aux communes, dont 14 497 167 francs en 2020. Le montant est réparti par l'ARVr selon les tonnages de sacs annoncés pour chaque commune.



Unités en million de CHF

Statistiques 2020 et comparatif 2018 / 2020 - Un volume de déchets globalement stable

En 2020, 40 525 tonnes de déchets ont été collectées, contre 39 206 tonnes l'année précédente. Les tonnages ont été stables dans l'ensemble en 2018, 2019 et 2020, hormis une baisse marquée en janvier 2019 (comparativement à janvier 2018), qui s'explique par le temps d'adaptation nécessaire à la mise en place du nouveau système et par la marge de tolérance qui prévalait alors.



B | Organe de contrôle

L'ARVr a attribué un mandat à la Fiduciaire Dini et Chappot SA pour vérifier l'adéquation entre les tonnages de sacs taxés communiqués par les transporteurs respectifs et les tonnages par commune communiqués par les usines d'incinération SATOM et UTO pour la rétrocession de la taxe. En tant qu'organe de contrôle, l'ARVr doit vérifier que les transporteurs respectifs appliquent une méthodologie stricte relative aux trois fractions de déchets soit les sacs taxés, les déchets de voirie et les déchets des entreprises. Ceci afin de confirmer que l'argent qui provient de la taxe au sac est bien rétrocédé en rapport au tonnage d'ordures des sacs taxés et non pour les déchets de voirie et/ou des entreprises pour lesquels une taxe différente est perçue.

Le rapport de la Fiduciaire Dini et Chappot SA révèle que le contrôle effectué par échantillonnage sur deux mois met en exergue des écarts qui nécessitent des corrections. Partant de ce constat, l'ARVr a procédé à un contrôle complet de l'année 2020 auprès de toutes les communes bénéficiaires et les corrections nécessaires ont été effectuées lors du paiement du dernier trimestre 2020.

En 2021, la procédure d'annonce des quantités et la méthode de rétrocession seront complètement redéfinies.

Collecte itinérante des déchets spéciaux des ménages privés

Depuis plus de dix ans, l'ARVr coordonne pour l'ensemble du Valais romand cette action initiée depuis bien plus longtemps par Sierre Région, et étendue par la suite à la région de Sion. Une forte augmentation des déchets spéciaux récoltés a été constatée en 2020, avec plus de cinquante tonnes de déchets spéciaux contre une moyenne de trente-cinq tonnes auparavant. Ce chiffre démontre le besoin d'organiser cette campagne annuellement pour le compte des communes.

L'augmentation de déchets collectés a engendré des afflux supplémentaires de population dans les différents points de collecte en période de crise sanitaire. Des adaptations des plages horaires ont été nécessaires. L'organisation sera revue pour 2021 et des rencontres préparatoires avec les responsables communaux seront organisées pour optimiser les flux.

Energy Bike District

Le district de Sierre a souhaité donner une nouvelle impulsion au tourisme d'été avec le lancement officiel du projet «Energy Bike District» en octobre 2018. L'ARVr met à disposition ses compétences de gestionnaire de projets en coordonnant, en particulier, le déploiement des bornes de recharge.

Depuis l'été 2019, quatorze bornes de recharge pour e-bike ont été mises en service dans le district. L'application GUIDOS (système de guidage pour VTT) propose différents parcours, basés sur la géolocalisation et les critères de recherches de l'utilisateur d'e-bike et adaptés à son niveau. En 2020, les développements et

l'amélioration de l'application GUIDOS se sont poursuivis avec l'intégration de nouveaux parcours ainsi que de nouvelles fonctionnalités. Fin 2020, la gestion du projet a été confiée aux destinations touristiques du district et l'accompagnement de l'ARVr a pris fin.

MYénergie

MYénergie rassemble les onze communes du district de Martigny (Bovernier, Charrat, Fully, Isérables, Leytron, Martigny, Martigny-Combe, Riddes, Saillon, Saxon, Trient) autour de la thématique de l'énergie.

Par la mise en commun d'idées et de ressources, MYénergie accompagne et soutient ces communes dans la mise en place, l'ancrage et la valorisation de leur politique énergétique. Des actions sont menées dans les différents domaines (économie d'énergie, énergies renouvelables, etc.) tout en favorisant la collaboration et la communication entre les partenaires (écoles, citoyens, distributeurs, entreprises, associations, etc.). En plus des axes stratégiques de base, des rencontres citoyennes sont programmées. En 2020, seules trois rencontres ont pu avoir lieu à cause des contraintes sanitaires. Malgré cela, il est à relever que ces rencontres ont attiré un public nombreux, motivé et engagé. Ces rencontres seront reprogrammées en 2021, selon l'évolution de la situation.

L'ARVr gère le projet pour le compte des communes du district de Martigny. La conférence des présidents a confirmé les montants nécessaires pour 2020, les demandes de financement à l'OFEN ainsi qu'au canton (SEFH) ont été envoyées et les budgets obtenus.

Fondation Carbon Free Valais

Avec la Vision 2060 du Conseil d'Etat, le Valais poursuit des objectifs climatiques ambitieux pour 2035. Les entreprises valaisannes y adhèrent sans réserve, avec le soutien des communes. Pour les concrétiser, elles ont créé la Fondation Carbon Free Valais, dont les buts sont de valoriser les sociétés soucieuses de leur empreinte écologique et de redistribuer les fonds récoltés dans des projets locaux de réduction d'émission de CO2. Réunis autour de la Chambre valaisanne de commerce et d'industrie, les membres fondateurs comprennent la Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand, la Banque Cantonale du Valais, FMV SA, OIKEN SA et l'Antenne Région Valais romand.

La Fondation décernera un label CARBON FREE VALAIS aux entreprises qui s'engagent à réduire leur empreinte carbone par des mesures spécifiques. L'année 2021 sera consacrée à sa consolidation, puis à son développement, en misant avec optimisme sur une reprise dynamique de l'économie.

Nouveauté 2020-2021

Projet WIWA

Le Valais connaît une forte croissance économique. Contrecoup de ce dynamisme, la demande en spécialistes qualifiés augmente. L'industrie, le commerce et les transports mais aussi la santé et les prestataires de services sont particulièrement touchés par le manque de main-d'œuvre spécialisée. Afin de faire face à ce problème, l'ARVr a rejoint en fin d'année 2020 le programme de développement régional WIWA, initié en Haut-Valais par la RWO AG avec les entreprises Lonza, Matterhorn Gotthard Bahn, Bosch/Scintilla AG et le Centre hospitalier du Haut-Valais, ainsi qu'avec les communes (Viège, Brigue-Glis, Naters, Netzwerk Oberwalliser Berg- gemeinden, Verein Region Oberwallis), la Chambre valaisanne du tourisme, Valais/Wallis Promotion et Business Valais. Ce programme vise à favoriser l'immigration de professionnels étrangers et à leur offrir les meilleures conditions de vie possibles en Valais.

Dans une dynamique de partage d'expérience, l'Antenne Région Valais romand (ARVr) et l'équipe de projet WIWA vont collaborer et joindre leurs compétences pour positionner le Valais dans son ensemble comme un lieu de travail et de vie attrayant.

Valais. Région créative.

L'ARVr et Culture Valais Kultur Wallis (CVKW) se sont associés en 2019 pour mettre en place une démarche intitulée "Valais Région créative". Le but de ce projet est de soutenir et favoriser le développement ainsi que la valorisation de projets d'économie créative en Valais (projets combinant économie et culture). L'ambition est de rassembler les acteurs économiques, politiques et culturels du territoire valaisan autour d'une vision commune. Ce projet comprend différentes phases : rencontres de personnes-ressources, informations aux communes, ateliers d'échanges et de discussions avec des experts externes. Les premières rencontres ont eu lieu et vont se poursuivre avec des acteurs clés du territoire valaisan.

Conférences des présidents

Les préfets convoquent régulièrement l'ensemble des présidents de communes de leur district respectif. Lors de ces conférences des présidents, différents dossiers intercommunaux ou régionaux sont traités. Les préfets et sous-préfets assurent la coordination entre les communes de leur district respectif et le canton. Dans ce cadre, l'ARVr leur apporte un soutien dans l'accomplissement de diverses tâches (coordination de dossiers d'envergure, secrétariats divers, etc.) et joue un rôle de passeur d'expériences.

Secrétariats d'importance régionale

L'ARVr assure la gestion administrative et / ou financière de plusieurs secrétariats tels que :

- I L'Association forestière du Bas-Valais
- II L'Association forestière du Valais central
- III La Conférence des présidents du district de Saint-Maurice
- IV La Commission des soins de longue durée de la région de Sion
- V Le Groupe de pilotage du parc naturel régional de la Vallée du Trient

Activités de communication

Un travail important a été effectué par l'équipe en 2020 pour développer des projets d'envergure et obtenir des résultats probants malgré un contexte de pandémie où le dynamisme et la disponibilité des rencontres ont été chamboulés. Cette même année, dernière d'une période de législature, devait aussi faire face à quelques changements de priorités, tournés vers un avenir plus incertain. Malgré ces éléments, l'ARVr a poursuivi ses activités de façon constante et décidée.

En termes de communication, plusieurs éléments nouveaux sont à relever : la finalisation d'un plan de communication, l'édition d'un rapport d'activité, la mise en place de newsletters et d'un extranet utile à l'échange des bonnes pratiques entre communes. Dans le cadre des réflexions dans le domaine de la communication, le rôle et le positionnement de l'ARVr ont été éclaircis. La réalisation du plan de communication – dont les objectifs principaux attendus sont la valorisation des projets menés et les prestations de l'ARVr – est aujourd'hui en cours d'étude. L'ouverture de cette nouvelle législature 2021-2024 offre des opportunités de rencontres (séances d'information, ateliers de formation) que l'ARVr entend mettre à profit afin de communiquer sur son rôle et ses prestations.

Veille stratégique

Les collectivités publiques communales et régionales ont de plus en plus de difficultés à conserver une attention accrue sur les évolutions tant aux niveaux législatifs qu'en matière de tendances de gestion ou d'organisation qui pourraient les concerner à moyens et longs termes. L'ARVr assume cette responsabilité de sentinelle stratégique en tant que centre de développement régional. Elle est attentive à la capitalisation des connaissances développées ainsi qu'à la diffusion des connaissances à l'échelle locale et régionale.

Nouveauté 2020

Courant 2020, le comité de l'ARVr a validé une stratégie de transition dite de «gouvernance numérique». S'inscrivant dans une problématique commune et dans un excellent timing, cette stratégie a déjà permis, fin 2020, de tisser de nombreux liens avec les services cantonaux concernés, mais également avec tous les acteurs liés au Swiss Digital Center. Ce réseau sera la base d'une mise en œuvre numérique efficace, car il permettra d'assurer la nécessaire interopérabilité entre les systèmes à développer. Cette stratégie est proposée en trois volets:

I Interface SMARTER (application web):

Accéder rapidement à des informations pertinentes est un prérequis pour une gouvernance efficace. Dans la planification territoriale, il existe de nombreuses stratégies encore trop peu accessibles. L'interface numérique SMARTER (smart territories) imaginée par l'ARVr fera office de pont entre les informations disponibles et les internautes. Cette transparence et cette efficacité sont nécessaires aussi bien pour les décideurs que pour le citoyen intéressé.

En 2020, l'ARVr a rédigé un cahier des charges, pour développer cet outil. L'interface trouvé des mandataires (Antistatique SA et SMARTER devrait être opérationnelle dès MicroGIS SA) et lancé un mandat concret l'été 2021.

II Intelligence décisionnelle:

L'intelligence décisionnelle est une discipline permettant de valoriser des informations existantes afin de prendre des décisions opérationnelles optimisées et pragmatiques. Les communes valaisannes disposent de nombreuses données (habitants, bâtiments, finances, mobilité, etc.) qui sont, à l'heure actuelle, sous-valorisées. Les avancées technologiques récentes (intelligence artificielle notamment) permettraient d'utiliser ces données et d'en extraire des enseignements concrets, offrant ainsi aux décideurs une base de décision fiable.

Pour ce faire, l'ARVr a étudié la visualisation de son temps sur des projets concrets et 50% de statistiques de base à l'aide d'outils avancés et recruté un «Master IA» pour la période aux cours ad-hoc organisés conjointement 2021 - 2022. Cet étudiant consacrera 50% par l'IDIAP et UniDistance. Les premiers résultats sont attendus pour la fin de l'année 2021.

III Cyberadministration (e-Gov):

«La cyberadministration a pour objectif de permettre à la population et à l'économie de traiter leurs affaires importantes avec les autorités par voie électronique, grâce aux technologies de l'information et de la communication. La cyberadministration apporte une contribution précieuse à la modernisation de l'administration.» (Source: www.egouvernement.ch). Les communes valaisannes, intéressées par ces services ont mandaté l'ARVr pour les soutenir dans cette démarche.

Première étape, un sondage en ligne auprès de toutes les communes du Valais romand a été réalisé en décembre 2020. Les résultats permettront de définir une stratégie 2021-2022 proche des besoins concrets du terrain. Cette dernière sera validée par le comité durant le premier semestre 2021.

COMPTES 2020

L'ARVr a bouclé son exercice 2020 avec un bénéfice de CHF 190 920.70. Les revenus sont de CHF 1 577 722.80 tandis que les charges se montent à CHF 1 386 802.10. Une présentation des comptes détaillée a été effectuée en assemblée générale. Tous les membres peuvent consulter les documents utiles sur rendez-vous. Le rapport de l'organe de révision est aussi disponible.

Selon l'article 7 des statuts de l'ARVr, il appartient à l'assemblée générale d'approuver les comptes après avoir reçu toutes les explications et réponses aux éventuelles questions.

Rapport de révision

La Fiduciaire Dini et Chappot SA à Martigny a révisé les comptes 2020 adoptés par le comité de l'ARVr en séance du 25.02.2021. Sur la base d'un examen succinct, il n'a pas été relevé de faits qui laissent penser que les comptes annuels ne correspondent pas au cadre légal et aux statuts. Les comptes 2020 sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

REMERCIEMENTS

Poursuivre des collaborations et en imaginer d'autres. Le comité et l'équipe de l'Antenne Région Valais romand vous adressent leurs plus vifs remerciements pour la qualité des relations que nous entretenons et pour l'attention que vous consacrez à nos actions.

Philippe Varone
Président



Grégory Carron
Directeur



business
★ Valais



Antenne Région Valais romand
Centre du Parc
Rue Marconi 19
CH-1920 Martigny

+41 27 720 60 16

info@regionvalaisromand.ch
www.regionvalaisromand.ch

